

Coordination des comités de soutien aux sans-papiers

e-mail : coordination-sans-papiers@no-log.org

téléphone : 06.78.88.82.37

Communiqué de presse : bilan du dépôt de dossiers du 25 juin

Montpellier, le 26 juin 2008

Pour la coordination, ce dépôt de dossiers n'est pas une finalité mais bien une étape dans la lutte que nous menons depuis un an et demi pour la régularisation de tous les sans-papiers, l'arrêt des rafles et donc la fermeture des centres de rétention.

Nous continuerons la lutte dans les quartiers où nous sommes implantés par le biais des comités de soutien aux sans-papiers. Nous maintiendrons le rapport de force face à préfecture avec pour objectif de le rendre encore plus important.

Les sans-papiers sont solidaires entre eux et lutteront jusqu'à obtenir satisfaction de l'ensemble de nos revendications.

Nous appelons chacune et chacun à nous rejoindre dans les comités de quartier afin de construire ensemble la suite de notre mouvement.

Déroulement :

11h30 : entrée en préfecture de la délégation composée de 4 personnes de la coordination

12h00 : prise de parole de la coordination - slogans de régularisation globale et de solidarité

12h15 : sortie de la délégation et compte-rendu de l'audience

12h30 : dépôt des dossiers - slogans de régularisation globale et de solidarité

Entre 150 et 200 personnes ont été présentes tout au long du rassemblement. Une forte présence de sans-papiers.

Ce qui a été obtenu :

- le dépôt collectif de 37 dossiers a été accepté
- un récépissé nous a été fourni par la préfecture, sous la forme de la liste signée, datée et tamponnée (ce qui n'avait pas été le cas le 16 mai 2007, lors du précédent dépôt collectif)
- un référent en préfecture est instauré pour le suivi des dossiers (Olivier DESCLOUX, chef du bureau des étrangers) - nous pourrons communiquer régulièrement avec lui.

- assurance orale qu'aucune interpellation ne sera effectuée en Préfecture lors de la convocation d'une personne sans-papiers.
- assurance orale qu'il n'y aura pas de procédure d'éloignement engagée pour tout personne ayant déposé un dossier ce jour, avant une réponse de la préfecture, quelque soit le délai de réponse - s'il y a un problème, nous pouvons contacter directement M. DESCLOUX.
- une prochaine rencontre est prévue en septembre pour faire le point sur les dossiers.
- les dossiers déposés le 16 mai 2007 seront traités en priorité.

*La coordination des comités de soutien aux sans-papiers est soutenue par :
Alternative Libertaire, Coordination des Groupes Anarchistes, CNT Éducation 34,
CUAL, LCR 34, Solidaires 34*